

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
04 octobre 2021

Animations

Malgré les désagréments liés à la COVID19, les animations peuvent reprendre.

Truffade organisée par le Comité des Fêtes / Téléthon organisé par des bénévoles

SAINT PAL DE SENOUIRE

TELETHON St Pal / Berbeizit
Samedi 30 octobre 2021

Organisé par les motards et un groupe de bénévoles

En journée
Balade motos quads
A partir de 19 h 30

Repas suivi d'une soirée dansante
Ouvert à tous ! Venez nombreux !

Réservations nécessaires avant le 27 octobre
Motos/Quads

Beaune Christian 06.81.34.44.80
Kevin Bard 06.78.16.34.93

Repas uniquement
Alain Fouillit 06.83.11.31.99
Jean-Claude Plouzenec 06.78.26.10.82

Tous les bénéfices sont intégralement versés au Téléthon.

Saint-Pal de Senouire



TRUFFADE

(pommes de terre cuites à la tomme du cantal et Saint-Nectaire, jambon cru)
salade + dessert + boisson : **Adulte = 14 € Enfant = 8 €**

Respect des consignes sanitaires exigées à cette date...

Samedi 23 octobre
A partir de 19 h 00
04-71-00-91-59 * 04-71-02-37-03
Venez masqués, on ne sait jamais !

IPNR

Moulin du Bourg

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier de diagnostic technique.

Jean-Marc Roux est chargé du dossier.

Visite du Préfet

Le Maire a invité le Préfet de Haute Loire pour une rencontre sur la commune avec un ordre du jour préparé.

Dégradations

Deux incidents à déplorer. Une camionnette a renversé la barrière place de la Senouire et a pris la fuite. Une plainte a été enregistrée à la gendarmerie. Le mur de soutènement de la route départementale vers l'accès de l'esplanade du moulin a été percuté. Le responsable ne s'est pas fait connaître.

Site communal

Le site est enfin en reconstruction après huit mois de dysfonctionnement à la suite d'un incendie dans les locaux de l'hébergeur informatique. La majeure partie des contenus est à récréer. Le secrétaire de mairie remet en place le plus rapidement possible les différents éléments.

Fermeture de la Trésorerie de Craponne sur Arzon

Création du Service de Gestion Comptable de Langeac

Le point est fait sur le transfert et les modifications qu'elle provoque.

Le chef du poste Jean-Fabrice Abriel est venu en mairie pour présenter la nouvelle structure et le nouveau fonctionnement. Deux réunions secrétaire de mairie sont programmées.

CCAS

Il est décidé de ne pas organiser le repas de fin d'année à cause des restrictions COVID19 et pour ne pas faire prendre de risques à nos aînés..

Des colis de Noël seront confectionnés et distribués comme l'année dernière.

Cabine à livres

L'entreprise a été relancée pour la création de la cabine à livres en lieu et place de la cabine téléphonique

Mur du cimetière

L'entreprise Chabanne a été relancée.

Atelier chantier d'insertion

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner de mission cette année. La compétence « gestion du chantier d'insertion intercommunal » est du ressort de la Communauté de Communes (CCRHA).

Bulletin Municipal Publicités

Les entreprises de la commune ont été exonérées.

Quissac (électricité) à Védières, Harny (artiste) au Bourg, Pereira (champignons) au bourg.

Vigouroux (champignons) au bourg n'a pas donné suite à la demande de la commune.

Les entreprises ayant participé financièrement cette année sont :

TECHNITHERME / BEYSSAC / FARGET / CHARRAT / MOUTTE / ROSSIGNEUX / FAURE / AU BON PAIN / REVERDO / Malfant Guy / CHAPUIS / VALENTIN.

Section Coupe de bois 2022

La proposition de l'ONF est acceptée sachant que les ayants droit n'ont exprimé aucun désaccord.

Passage en coupe dans la parcelle 1-B et avancement du passage en coupe de la parcelle 2 d'une année afin de regrouper les parcelles 1-B et 2 en seul lot.

Point attend

Remerciements à Gérard Fouillit, William Malfant, Gilles Vessayre et Alain Fouillit pour leur participation à l'entretien du revêtement des voies communales. Environ 7 tonnes d'enrobé ont été mis en place.

Convention déneigement commune de Berbezit

La commune de Berbezit souhaite renouveler la convention de location du matériel de déneigement.

Le Conseil est d'accord mais souhaite une revalorisation de la location.

Il sera proposé à la commune de Berbezit le renouvellement de la convention sans modification avec toutefois un prix horaire de 35 € au lieu de 20 €. Il s'agit de faire face aux frais élevés de l'entretien du matériel.

Déneigement communal

Claude Tisseur prendra contact avec Thibaut Fouillit (seul agriculteur de la commune) pour la mise en place d'un service de déneigement pour l'hiver 2021/2022.

Eau

Gilles Vessayre fait le point sur la mise en route de la télésurveillance.

Les analyses sont conformes aux normes actuelles (même l'arsenic)

La chloration a été effectuée sur les réseaux de la commune, de Serres et de Pissis.

2 branchements ont été réalisés : Farget à Combres et Rousset au Breuil.

Assainissement

Présentation du rapport de visite de la station d'épuration type roseaux au bourg.

Le prélèvement réalisé met en évidence un rejet de qualité satisfaisante, à l'exception des matières en suspension dont la concentration apparaît légèrement élevée.

Téléphonie

Plusieurs séries de mesures ont été effectuées sur la commune. Les quatre opérateurs s'accordent sur la nécessité d'une amélioration de couverture. Ils imposent néanmoins deux sites : d'abord un premier pour couvrir le Bourg / Clersanges ; un deuxième plus tard pour couvrir Combres.

Décision de l'implantation du 1^{er} site de téléphonie en mai 2022. La construction du pylône devrait suivre la décision dans les deux ans... Le maire au nom du Conseil Municipal a demandé que tous les habitants soient desservis en même temps.

Eclairage public

Système d'Information Géographique : Gilles Vessayre présente les documents du SIG de l'éclairage public.

Une étude sera menée pour envisager le changement des lampes avec possibilité de programmation de l'intensité lumineuse (reste de la part communale : 350 €/lampe).

Compte rendu par Gilles Vessayre de la réunion du Syndicat des Energies à Félines.

Location ancienne école

Le conseil Municipal étudie les deux propositions de fourniture de gaz pour le locataire de l'ancienne école.

Vitogaz et Butagaz ont envoyé des devis.

Après délibération il est décidé de retenir la proposition de Vitogaz (Pour 6 contre 0 abstentions 2).

Entretien des locations

Les locataires ont été contactés par écrit pour faire respecter une des clauses des baux locatifs : l'entretien des terrains.

Le 1^{er} courrier n'ayant pas eu de suite favorable, les locataires seront recontactés par courrier recommandé.

Il sera demandé des éclaircissements sur un éventuel élevage d'escargots sur un terrain communal.

Contrôle de sécurité Salle des Fêtes

Un avis favorable a été donné avec quelques prescriptions.

Défaut d'entretien

Certaines parcelles boisées ne sont pas entretenues et notamment des arbres tombent régulièrement sur les voies communales ou départementales.

Ecole du cirque

À la suite du grand succès du 1^{er} stage d'initiation au cirque, une deuxième session se déroulera la 2^{ème} semaine des vacances d'automne avec les mêmes organisateurs et les mêmes artistes.

Bon d'achat

Un bon d'achat sera remis par Gilles Vessayre au fils Harny pour sa réussite au Brevet.

Etat Civil

Naissance sur la Commune de la petite Agnès. Félicitations aux heureux parents. Longue et bonne vie pour Agnès.